

Tension sur le carburant dans plusieurs régions du pays

# «C'est la faute à la rumeur», selon Naftal



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3537 - Lundi 13 avril 2015 - Prix : 10 DA

Enseignants-chercheurs

## Le Cnes rejette les amendements du statut particulier

Page 3



Plan spécial de la gendarmerie pour les wilayas limitrophes de Constantine

## Renforcement des patrouilles sur les grands axes routiers

Page 4

### Une révision bien embarrassante

Par Mohamed Habili

**S**i le projet de révision constitutionnelle revient sur le devant de la scène, ce n'est pas parce que celui-ci a connu un développement significatif, comme c'aurait été le cas par exemple avec la nouvelle du texte remanié atterrissant enfin sur le bureau de l'Assemblée, ou mieux encore sa publication, afin que chacun sache enfin de quoi il retourne précisément. Non, l'actualité ne ménage rien de tel. La seule information disponible à ce propos, c'est que justement la révision n'est pas à l'ordre du jour du Parlement, qu'elle est reportée sine die, comme déjà un certain nombre de fois par le passé. On se demande donc pourquoi ces prises de position empreintes de vivacité portant sur le mode d'adoption le plus indiqué en l'espèce. Alors que les uns sont partisans d'une révision par les soins du Parlement, les autres réclament avec force la voie référendaire. Comme de juste, les premiers sont au pouvoir, et les autres n'y sont pas. Cette divergence est la seule chose qui soit logique dans une affaire qui n'en finit pas... dans l'indifférence générale. En effet, on saurait exactement quels remaniements sont au programme, et quelle que soit leur portée dans ce cas de figure, il s'en trouverait quand même pour exiger un référendum, et d'autres pour préconiser la voie parlementaire. Mais comme la situation est à l'opposé, les uns comme les autres sont mal venus à faire connaître leur préférence à cet égard.

Suite en page 3

Zoom sur le développement de la santé au Sud

## Boudiaf annonce la mise en place d'un SAMU aérien



PH > E. Soraya/J. A.

«Nous avons décidé d'accorder une priorité absolue à la mise en place de services du SAMU au niveau de l'ensemble des wilayas du Sud avec tous les moyens nécessaires. A court terme, nous pensons pouvoir être en mesure de mettre en place un SAMU aérien en étroite collaboration avec l'ensemble des institutions concernées. Dès que le dossier en cours de finalisation aura abouti, il sera rendu public», a déclaré le ministre. Lire page 2

Amar Ghoul à Boumerdès

## Mise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Bordj-Menaiel

Page 3

Patrimoine auresien

## Chants, danses et baroud au 1<sup>er</sup> Maoussem de Markounda

Page 13

## Crise à l'APW de Béjaïa Une délégation de l'Intérieur pour rapprocher les deux parties

Une délégation du ministère de l'Intérieur devrait atterrir à Béjaïa cette semaine (peut-être ce mercredi) pour tenter de désamorcer la crise qui secoue l'Assemblée populaire de wilaya (APW) depuis le 8 décembre 2014. Cette délégation, à sa tête le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, entre autres, se réunira avec tous les élus et les autorités de wilaya afin de régler cette crise. Mais comment lorsque l'on sait que les deux parties sont inconciliables? Que l'on juge. La nouvelle majorité composée de 23 élus issus du RCD, FLN et FSLD (3 transfuges du FFS) réclament le remaniement de l'exécutif et les commissions, comme le stipule la loi, pour accepter la relance des activités de l'APW. Pour leur part, les élus des groupes FFS et RND, à la tête de l'APW depuis le début de la mandature, ne veulent rien entendre. Les deux groupes ont perdu leur majorité et se retrouvent en infériorité numérique avec 20 élus seulement sur 43 que compte l'APW. Sollicité maintes fois pour le remaniement de l'exécutif et les commissions qui connaissent un dysfonctionnement depuis de longs mois, le P/APW a refusé, estimant qu'il est le seul apte à remanier l'exécutif. Certains disent qu'il y a effectivement un vide juridique et de ce fait le P/APW ne peut être contraint à organiser une session extraordinaire comme ne cesse de le réclamer l'opposition. Et sa dernière proposition – à prendre ou à laisser – était de concéder deux vice-présidences : l'une au RCD et l'autre au FLN, seulement en gardant la troisième vice-présidence au parti dont il est issu, à savoir le FFS. Cependant, la nouvelle majorité a refusé et a demandé le gel des activités et les salaires des élus permanents de l'APW jusqu'au règlement de la crise dans une lettre qui avait été adressée à la DRAG. Depuis, c'est le statu quo. Tout le monde s'accorde à dire que cette crise commence à avoir des effets négatifs sur le développement local qui a vraiment besoin de la conjugaison des efforts de tout le monde, loin des positionnements partisans et surtout lorsque ces derniers ne travaillent nullement les intérêts de la région et sa population. Et c'est le cas maintenant. Par ailleurs, la délégation ministérielle pourrait aborder aussi les blocages qui minent les APC de Tamokra, Seddouk, Akbou, Oued-Amizour Ighram, etc. Par exemple, les APC d'Akbou et Seddouk sont totalement bloquées. A Seddouk, le FFS et le RCD ont perdu leur majorité au profit des indépendants et leurs alliés du RND et autres transfuges du RCD. Cela dure depuis plusieurs semaines. A Akbou, la crise a trop duré au point de provoquer la colère des populations qui attendent des solutions pour le lancement et la poursuite de 500 projets bloqués depuis de longs mois. Des centaines de milliards sont arrivés bloqués et la commune n'arrive toujours pas à voir le bout du tunnel à cause, d'une part, des tiraillements partisans, de l'autre, de l'incompétence de certains élus de l'APC. A Ighram, le maire a réussi à se mettre tout le monde sur le dos suite à un impaire dans la gestion. Et ce sont les élus de sa formation qui sont les premiers à signer une motion contre le maire. Ce dernier serait sur le point de passer devant le conseil de discipline et d'éthique de son parti, nous dit une source au sein du RCD. A Tamokra, le maire est contesté par la majorité pour «gestion unilatérale», pendant qu'à Amizour la crise semble momentanément réglée.

Hocine Cherfa

Zoom sur le développement de la santé au Sud

# Boudiaf annonce la mise en place d'un SAMU aérien

■ «Nous avons décidé d'accorder une priorité absolue à la mise en place de services du SAMU au niveau de l'ensemble des wilayas du Sud avec tous les moyens nécessaires. A court terme, nous pensons pouvoir être en mesure de mettre en place un SAMU aérien en étroite collaboration avec l'ensemble des institutions concernées. Dès que le dossier en cours de finalisation aura abouti, il sera rendu public», a déclaré le ministre.

De notre envoyée spéciale à Ouargla, Meriem Benchaouia

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre nationale sur «la santé dans le Sud», a annoncé, hier à Ouargla, la généralisation du SAMU et le lancement prochain d'une unité aérienne d'urgence. «Nous avons décidé d'accorder une priorité absolue à la mise en place de services du SAMU au niveau de l'ensemble des wilayas du Sud avec tous les moyens nécessaires. A court terme, nous pensons pouvoir être en mesure de mettre en place un SAMU aérien en étroite collaboration avec l'ensemble des institutions concernées. Dès que le dossier en cours de finalisation aura abouti, il sera rendu public», a-t-il déclaré. Selon lui la santé au Sud du pays constitue l'un des dossiers au menu du programme d'action du ministère pour l'exercice 2015. Ce secteur sensible qui enregistre un retard depuis quelques années à travers tout le territoire national et notamment dans la région du Sud du pays, qui est considérablement dépourvue de certains services en matière de prise en charge sanitaire des patients «constitue une préoccupation majeure du ministère, en raison des distances et de la difficulté pour les collectivités des régions du Sud d'attirer et de retenir les professionnels de la santé», a-t-il expliqué. En effet, les spécificités géographiques, environnementales, climatiques et sociales nécessitent une adaptation de l'approche et de l'organisation de l'offre de soins et des activités de prévention. «Le volet de la santé



PH. S. SORAYAJI

dans le Sud du pays est différent de celui dans le Nord, nécessitant davantage d'efforts de la part des différents acteurs, des secteurs public et privé, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des malades et la préservation de la santé du citoyen dans ces régions», a ajouté le ministre. Dans ce contexte, M. Boudiaf a indiqué que le développement de la santé au Sud doit passer en priorité en vue de renforcer et mettre fin au calvaire des patients qui sont obligés à se déplacer au nord du pays pour se faire soigner à cause de l'absence de plusieurs spécialités. Pour ce faire, le premier responsable du secteur opte pour l'identification de mécanismes

spécifiques en matière de formation pour l'ensemble des corps de la santé à l'effet de valoriser les ressources locales. Ces mécanismes devront concerner aussi bien les études médicales spécialisées que les conditions d'accès à la formation paramédicale et de sages-femmes. A cet égard, «nous ne pouvons plus nous permettre de subir des conditions d'accès à la formation qui ne prennent en compte ni les besoins de santé publique et encore moins les spécificités des régions enclavées». Il a fait savoir, à ce sujet, que les programmes sont déjà mis en œuvre. Ils sont appelés à être renforcés et à bénéficier d'un accompagnement assurant leur

perennité. «A moyen terme, certains de ces programmes de prévention devront prendre une dimension sous-régionale impliquant les pays frontaliers et ce, dans un cadre de coordination approprié permettant de lutter durablement contre certaines maladies transmissibles», dira-t-il. Dans ce sens, le ministre de la Santé a également indiqué que cette rencontre de deux jours sera dédiée à «l'évaluation de la situation de la santé dans les régions du Sud du pays». «C'est l'occasion de faire le bilan de la situation et d'arrêter un programme de développement des activités de santé publique pour une meilleure prise en charge des besoins de la population de nos régions. La création de clinomobiles, selon les besoins spécialisés, est l'une des solutions préconisées», a-t-il certifié.

## Le ministre s'étonne de l'appel à la grève du SNPSP

Réagissant à l'appel à la grève du Syndicat national des praticiens de la santé publique pour le 25 avril, le ministre s'est dit «surpris et étonné» par cette décision. Indiquant que le ministère avait reçu tous les syndicats et que le dialogue n'a jamais été rompu entre la tutelle et les praticiens de la santé, M. Boudiaf affirme qu'il n'y a aucun litige à soulever. «Je ne comprends pas l'attachement du syndicat à observer ce débrayage alors que nous avons discuté avec l'ensemble des concernés», dira-t-il. M. Boudiaf a toutefois brandi la menace d'un recours à la justice en cas de grève. **M.B.**

## Gardes communaux

# Les dossiers des agents radiés examinés

La commission nationale chargée de l'étude des dossiers des agents radiés du corps des gardes communaux a tenu dimanche à Alger sa deuxième réunion dans le cadre du dialogue «continu» entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et les membres de cette corporation.

L'examen des requêtes des agents radiés du corps de la garde communale pour des raisons disciplinaires jugées non objectives par certaines parties.

La commission, qui regroupe des représentants du ministère de l'Intérieur et des gardes communaux, examine, au cas par cas, les requêtes et recours introduits par les agents radiés du corps pour des motifs disciplinaires.

Le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, Merabti Abdelhalim, a déclaré à la presse que les dossiers d'un nombre de gardes communaux radiés «feront l'objet d'un examen minutieux suite auquel les dispositions légales nécessaires seront adoptées».

Six dossiers ont été examinés lors de la première réunion tenue le 1<sup>er</sup> avril.

«La cadence de travail de la commission sera accélérée afin d'examiner tous les dossiers concernés», a fait savoir M. Merabte selon lequel le nombre des personnes radiées «n'est pas défini avec précision».

Il a indiqué que la commission était souveraine dans ses décisions pour adopter les mesures adéquates après examen des recours. Le responsable a rappelé que la rencontre de dimanche intervenait dans le sillage du dialogue engagé entre les deux parties en février dernier pour examiner le dossier relatif à la retraite qui prévoit une couverture sociale à 100% et l'accès aux micro-crédits. Il a annoncé que le ministère de l'Intérieur avait entamé, jeudi dernier, des réunions avec les secteurs concernés pour parvenir aux résultats escomptés.

Pour sa part, le coordinateur national des gardes communaux, Benamara Tayeb a salué la volonté affichée par les parties concernées pour la prise en charge «graduelle» des dossiers des agents du corps des gardes communaux, notamment les radiés. La voie du dialogue entre les gardes communaux et le ministère reste ouverte, a-t-il dit. Plusieurs cas seront examinés durant la pré-

sente réunion, a-t-il soutenu affirmant que nombre de revendications, notamment celles relatives à la carte Chifa, la hausse des salaires et au micro-crédit, étaient examinées actuellement faisant savoir que les revendications déjà satisfaites concernaient les heures supplémentaires, la retraite, la revalorisation des primes de risque et d'astreinte.

La plateforme des revendications comprend 12 points relatifs aux préoccupations à caractère socioprofessionnel dont l'augmentation de la pension de retraite, le règlement des dossiers des malades chroniques et des invalides de la période du terrorisme. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait fait savoir récemment qu'il œuvrait à mettre en place des mesures permettant de répondre aux douze préoccupations exprimées par les agents de la garde communale dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014.

Il a été ainsi procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux agents de la garde communale à redéployer vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi.

Lamine H./APS

Tension sur le carburant dans plusieurs régions du pays

# “C'est la faute à la rumeur”, selon Naftal

■ Pour le P-DG de Naftal, il ne s'agit nullement d'une pénurie de carburants qui est à l'origine des longues files enregistrées dans les essenceries de quelques wilayas du nord. Il s'agit plutôt, selon lui de l'effet de la rumeur suite à une rupture temporaire de carburants à Blida

Par Yasmine Ayadi

Après avoir gardé le silence depuis le début de la tension au niveau de plusieurs wilayas, Naftal s'exprime enfin et dément toute pénurie. Le P-DG de Naftal, Saïd Akretche, a expliqué hier à la l'APS que les longues files d'attente des automobilistes devant ces stations sont dues à l'effet de la rumeur suite à une rupture temporaire de carburants à Blida. «Rien ne justifie la crainte des automobilistes à se précipiter vers les stations. Le carburant est disponible suffisamment et le système de distribution fonctionne correctement», affirme-t-il. Face à ces files d'attente de véhicules et pour répondre à cette brusque hausse de la demande, Naftal a dû doubler le volume des carburants destinés à ces stations envahies par les automobilistes. Ainsi, 7 millions de litres de carburants ont été distribués samedi dernier au niveau des stations de la capitale, alors que la moyenne habituelle est de 3,5 millions de litres par jour. «Les automobilistes viennent et font le plein. C'est la preuve qu'il n'y a aucun manque de carburants», soutient Akretche. Néanmoins, ajoute-t-il, les petites stations, dotées d'une faible capacité de stockage, se vident rapidement. Ce qui a encouragé, selon le même responsable, la propaga-



tion de la rumeur de pénurie. «Les approvisionnements se font normalement, la production au niveau des raffineries fonctionne correctement, le mouvement de transport par camions, bateaux, pipelines et trains est normal. Le personnel est mobilisé. Il n'y a, donc, pas lieu de craindre de ne pas trouver de carburant», rassure-t-il. Selon le premier responsable de Naftal, le phénomène d'afflux vers les stations est dû plutôt à ces rumeurs circulant sur une éventuelle pénurie suite à une rupture temporaire constatée, jeudi dernier, au niveau des stations de Blida et de l'ouest d'Alger. Les stations de ces zones ont mis du temps pour se réapprovisionner, déclenchant,

ainsi, cette rumeur de pénurie. «Après les explications de Akretche qui précise, toutefois, que la distribution des produits pétroliers est, parfois, soumise à des aléas causant des retards d'approvisionnement pouvant durer jusqu'à une demi-journée.

## Les agents des pompes à essence mis à rude épreuve

Outre les mécontentements et les grandes files que subissent les automobilistes à cause de la tension qu'enregistrent les pompes à essences, les agents de ces dernières travaillent dans la pression et assistent à plusieurs scènes de bagarres qui

surviennent sur leur lieu de travail. Ces bagarres qui éclatent entre les clients à cause du non-respect de files, compliquent doublement la tâche pour ces agents déjà largement pris par l'angoisse des grandes files tout au long de la journée. Ce problème a été exposé par un agent qui travaille dans une essencerie à Alger. «Nous assistons à plusieurs bagarres ces derniers jours. Ce n'est pas facile de travailler dans des conditions pareilles, les longues files, les klaxons et les bagarres» fulmine-t-il non sans mentionner son étonnement de voir cette tension subite gagner les pompes à essence de plusieurs wilayas.

Y. A.

Amar Ghoul à Boumerdès

## Mise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Bordj-Menaïel

C'est dans une ambiance festive avec des groupes folkloriques de la région que le ministre des Transports, Amar Ghoul, a procédé, hier, à la mise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Bordj-Menaïel sur un linéaire de 16 km. Ce tronçon fait partie du projet de la ligne électrifiée Thénia-Oued Aïssi via le chef-lieu de wilaya Tizi Ouzou. A Thénia première halte de la délégation, il a été procédé à la présentation des projets inscrits par le secteur ayant trait à la modernisation du rail au niveau national et la fiche technique du projet Thénia-Tizi-Ouzou. Amar Ghoul a indiqué que 12 500 km de rails seront réalisés au niveau national et touchera toutes les régions du pays, le Nord, les Hauts-Plateaux et le Sud. L'objectif consiste à désenclaver et à développer des régions non

seulement dans le domaine de l'industrie mais aussi dans le tourisme.

Par ailleurs, au cours de cette visite à Boumerdès, il a inauguré plusieurs stations de transports de voyageurs, la gare ferroviaire de Si-Mustapha, la gare d'Isser avant de clôturer sa visite par celle de Bordj-Menaïel dont elle est la plus importante. Cet acquis comme tient à le signaler le ministre entre dans le cadre de la modernisation et le développement du secteur conformément au programme du président de la République avant de sommer les responsables chargés de la réalisation du projet Thénia-Tizi Ouzou de prendre toutes les mesures nécessaires quant à l'avancement des travaux notamment en cette période de chaleur. «Vous redoublez d'efforts et de cadence pour avan-

cer dans le projet. Si vous ratez l'été, vous ratez l'année toute entière», lança-t-il à l'adresse de ces derniers. Il a rappelé que le projet Thénia-Tizi Ouzou sera livré progressivement et sa totalité dans le courant de l'année 2016. Amar n'a pas manqué de rappeler les autres projets en cours de réalisation passant par Boumerdès qui sont à l'étude citant, la ligne mixte pour le transport des voyageurs et des marchandises la gare Aomar dans la wilaya de Bouira à Draâ El Mizan-Dellys, le projet El Affroun-Alger-Thénia via Oued-Smar et aussi le projet Thénia-Bordj-Bou-Arréridj qui est un projet de dimension socio-économique nationale. La vitesse varie entre 100 km/h pour les trains de marchandises et 160 km/h pour les trains de voyageurs.

A. Kichni

Enseignants-chercheurs

## Le Cnes rejette les amendements du statut particulier

Le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) a fait part dimanche de son refus des amendements portés sur le statut particulier de l'enseignant-chercheur considérant que le statut amendé impliquait un recul par rapport au texte initial.

«Le Cnes rejette formellement le projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif portant statut particulier de l'enseignant-chercheur qui implique un recul par rapport au texte initial», a-t-il affirmé dans

un communiqué publié à l'issue d'une réunion la semaine écoulée.

«Le Conseil décide d'entamer un mouvement de protestation et observera un arrêt de travail de 3 jours (14, 15 et 16 avril) et convoque une réunion des membres du bureau national la semaine prochaine», indique le communiqué.

Selon la même source, «le Conseil qui maintient sa session ouverte, se réunira samedi prochain pour adopter les décisions

nécessaires dans la perspective d'une grève illimitée si la tutelle persiste dans son mépris des revendications légitimes des enseignants».

La dernière réunion du Cnes a été consacrée à l'examen de nombre de questions liées aux conditions de travail au sein de l'université et la révision du statut particulier de l'enseignant-chercheur et d'autres d'ordre social.

T. G.

LA QUESTION DU JOUR

## Une révision bien embarrassante

Suite de la page une

En clair, Amar Saidani et Louisa Hanoune s'opposent sur quelque chose dont ni l'un ni l'autre ne savent le premier mot. Si la révision constitutionnelle promise tarde tant à se faire, c'est tout simplement qu'elle ne répond à aucune nécessité, ou plutôt à nulle urgence. Ça aurait été tout autre chose s'il était devenu une ardente obligation de changer de régime, de passer par exemple du régime plus que présidentiel d'aujourd'hui, présidentieliste, à un régime parlementaire, ou du moins d'opérer un rééquilibrage des pouvoirs entre Exécutif et Parlement au profit de ce dernier. Alors là, oui, il y aurait matière à débat pour savoir quel mode d'adoption conviendrait le mieux. Encore que probablement cette question ne se pose pas alors, puisque cette révision toucherait à l'équilibre des pouvoirs, et comme telle imposerait le passage par un référendum. On n'en est pas là. On n'est en fait dans aucun cas déjà répertorié. Au fond, pour une raison assez simple, qui est la suivante : la révision qui a compté en son temps a déjà eu lieu, et c'est elle qui a permis au président en fonction de faire sauter le verrou du nombre de mandats limité à deux. S'il y avait d'autres changements importants à apporter à la Constitution, c'était à ce moment qu'il fallait les proposer. Ce n'est pas ce qui a été fait. Du même coup, on a rendu la révision ultérieure un casse-tête quasi insoluble. D'autant qu'elle a été annoncée comme plus profonde que celle qui a été effectuée en urgence. Et puis, on s'est aperçu qu'il n'y en a pas de cet ordre en réalité. A moins, évidemment, de faire exactement la même réforme, mais en sens inverse : réintroduire cette même limitation des mandats qu'on a commencé par éliminer. Ce qui pour le moins pose un problème de cohérence. D'où l'embarras actuel. La seule sortie possible, ce serait d'aller plus loin que la limitation des mandats présidentiels : la limitation des pouvoirs mêmes du président de la République. Mais ça, force est de reconnaître que Bouteflika ne l'a jamais promis. Il n'empêche, ce serait la seule révision qui puisse bouleverser la donne, changer les termes du problème. Mais celle-là, il faudrait sans doute attendre la fin du mandat en cours pour qu'elle soit seulement envisageable, à supposer qu'elle le soit jamais.

M. H.

Plan spécial de la gendarmerie pour les wilayas limitrophes de Constantine

# Renforcement des patrouilles sur les grands axes routiers

■ Un plan sécuritaire complémentaire a été mis en place pour sécuriser les wilayas limitrophes de Constantine qui abritera la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», notamment les villes côtières et les endroits touristiques.

Par Louiza Ait Ramdane

Un cordon sécuritaire supplémentaire a été mobilisé dans les régions limitrophes de la wilaya de Constantine qui abritera la manifestation culturelle «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» à partir du 15 avril. Selon le colonel Karoud, les wilayas limitrophes de Constantine bénéficieront d'un plan sécuritaire complémentaire. A ce titre, la gendarmerie de Jijel va sécuriser aussi bien les délégations étrangères que les édifices publics et les activités culturelles. «La gendarmerie veillera à la sécurité des délégations qui passeront certainement par Jijel pour voir la manifestation», a indiqué le colonel Karoud, en marge de la visite que la gendarmerie a effectuée dans la wilaya de Jijel, soulignant que les wilayas concernées par le plan sécuritaire sont les wilayas de Jijel, Annaba, Constantine et Skikda. «Ces jours-ci, a indiqué hier le lieutenant colonel Achour

pour la même période. Selon les services de la gendarmerie de Jijel, la multiplication des escadrons de sécurité routière durant les week-ends, les vacances et les occasions, des radars et des points de contrôle a permis un tant soit peu à freiner l'écoulement meurtrière sur les routes jijeiliennes. L'élimination des points noirs au niveau de plusieurs axes routiers a été pour beaucoup dans cette baisse des accidents de la route au niveau de la wilaya, indique le bilan de la gendarmerie. Les accidents et la gravité de leurs conséquences s'expliquent par une combinaison de facteurs liés au conducteur, au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours... Le facteur humain, en particulier, apparaît dans plus de 93,65% des accidents corporels. Les responsables des structures concernées sont déterminés plus que jamais à dynamiser davantage les activités durant l'exercice en cours avec toute la rigueur nécessaire afin d'éradiquer les différents fléaux sociaux



PHOTO

qu'é lors d'une conférence de presse organisée hier au siège du Commandement de la gendarmerie de la wilaya de Jijel que les atteintes contre les personnes représentent 34,78% (56 affaires) de la criminalité de droit commun. Les atteintes aux biens occupent 57,14% soit 92 affaires. Le plus inquiétant reste les atteintes contre la famille et les mœurs qui représentent 2,48% de la criminalité de droit commun avec 4 affaires. Par ailleurs, les atteintes à la tranquillité publique représentent 4,34% de la criminalité, soit 7 affaires. Le faux et usage de faux constitue un autre domaine d'activité de la gendarmerie avec 1,24%, soit 2 affaires. Alors que les cambriolages constituent 38,50%, soit 62 affaires, les homicides volontaires représentent 3,72% des atteintes contre les personnes. Les coups et blessures volontaires (CBV) représentent 21,11% (34 affaires). Le vol de cheptels, avec plus de 1,86% et le vol de véhicules qui enregistre 4,96%, soit 8 affaires. Au chapitre des stupéfiants, le colonel indique que les affaires liées à ce fléau sont en hausse à la même période de l'année 2014, soit 54,16%. Par ailleurs, les unités de la gendarmerie ont saisi 82,46 grammes de kif traité et 340 comprimés de psychotropes, ajoute-t-il.

face à un contexte difficile, ils sont mobilisés de jour comme de nuit pour lutter contre un trafic qui devient un crime organisé. Nous avons déploré des blessés parmi les gendarmes dans cette lutte, mais on ne se lamente pas, c'est notre rôle de défendre le littoral contre ces agressions, on le fait pour le bien de la population locale, c'est notre mission, mais nous sommes les seuls à le faire», a rappelé le colonel Aouize. Le colonel Karoud a mis en garde sur l'impact de ce phénomène sur l'environnement et la scolarisation des enfants. «Le vol de sable pourra encourager la déperdition scolaire à travers l'incitation des enfants à exercer ce métier qui rapporte plus».

## Des centaines de familles de retour à Jijel

La perle de l'est du pays, Jijel, a retrouvé son calme et sa sérénité ces dernières années, fruit du redéploiement structurel opéré dans la région. Une réalité qui s'est traduite par le retour d'un plus grand nombre des familles qui ont déserté cette région pour des raisons sécuritaires, mais aussi par le nombre d'estivants qui s'y rendent chaque année. Le terrorisme ne sévit pas à Jijel. La vie a repris petit à petit dans les zones montagneuses qui, il y a quelques années, étaient considérées comme fiefs des groupes islamistes armés. Des centaines de familles reviennent de plus en plus, comme cela a été constaté à Erraguène Souici ou encore les villages de la commune de Selma Ben Ziada, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Jijel, a indiqué hier le colonel Aouize Houcine. En effet, ces régions ont subi les affres du terrorisme durant les années 1990, ce qui a engendré un exode massif. Aujourd'hui, un nombre important de familles sont de retour dans leurs villages même dans les régions les plus isolées.

## Un afflux de 7 millions d'estivants à Jijel

Il est loisible de dire que la perle de l'Est et ses environs ont connu des étés «sans

précédent» depuis déjà quelques années. Il y a une dizaine d'années, pareil spectacle n'existait pas. Pratiquement, toutes les plages étaient vides et seul le ressac des vagues se faisait entendre pour dire que la mer attend les baigneurs. En fait, le retour de la sérénité et du calme dans la région y est pour beaucoup dans ce spectacle. Plus de sept millions d'estivants ont séjourné sur les plages de Jijel et dans sa région au cours de la saison estivale écoulée. Faute d'infrastructures hôtelières, la ville de Jijel et les agglomérations environnantes ont renoué avec une vocation désormais entrée dans les mœurs des populations : l'hébergement chez l'habitant devenu un «filon» qui a fait des émules tout au long de cette période de l'année, florissante à bien des égards. La location de ces lieux d'hébergement se fait généralement de bouche à oreille où par le biais de connaissances au fait du sujet. Quant aux tarifs proposés, ils sont en hausse depuis ces dernières années. Et cela va de 5 000 DA la journée à 8 000 DA. D'autres prix pharamineux sont également appliqués pour des résidences offrant un meilleur confort, avec vue imprenable sur mer et d'autres commodités. Durant la saison écoulée, les nombreuses colonies de vacances pour jeunes ont également élu domicile dans la ville et ses environs. La petite ville côtière de Ziama Mansouriah, située à l'extrême nord-ouest de la wilaya de Jijel, qui offre à ses visiteurs des plages de rêve, peine cependant à répondre à la demande de ses visiteurs faute d'infrastructures.

Ziama Mansouriah, qui paraît avoir tourné définitivement la page sanglante du terrorisme, est prise d'assaut par les estivants que la rareté des infrastructures d'accueil ne semble pas dissuader. Selon les indications de la gendarmerie, près de 100 000 estivants ont visité cette région. L'insuffisance de structures hôtelières a été quelque peu palliée par la location de logements, laquelle a connu un boom extraordinaire. Cette situation a même poussé les moins chanceux à élire domicile dans leurs voitures ou à dormir à la belle étoile le long du littoral. 25 000 visiteurs quotidiennement au par zoologique de Aouana. La splendeur de ce site, à l'ouest de Jijel, en fait aujourd'hui l'un des lieux les plus visités, particulièrement en la période estivale et durant les vacances. Un site naturel privilégié par les familles venant des quatre coins de l'Algérie pour y passer des journées entières et y trouver le repos. Un lieu de détente, un endroit dans lequel l'hygiène et la tranquillité régnent et qui reçoit quotidiennement près de 25 000 visiteurs qui viennent surtout des wilayas limitrophes, notamment de Béjaïa.

L. A. R.



Hamel, des réunions de coordination de la gendarmerie avec les conseils de daïra sont en cours pour adapter ce plan aux exigences en matière de sécurité de cet événement».

et inciter aussi les automobilistes à un strict respect de la réglementation en vigueur.

## La criminalité en légère hausse

La courbe de la criminalité sous toutes ses formes dans la wilaya de Jijel note une nouvelle croissance durant le premier trimestre de l'année en cours, comme le démontre le bilan présenté hier par le commandant du secteur de la Gendarmerie nationale à Jijel, colonel Aouize Houcine. Alors que le nombre total d'affaires traitées était de 161, dont 20 crimes et 141 délits durant les trois premiers mois de l'année en cours, les éléments de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale a eu à traiter 159 affaires durant la même période de l'année écoulée, soit une hausse de 1,24%. 77 personnes ont été arrêtées par les mêmes services dont 3 mineurs. Il faut dire que les atteintes contre les personnes et les biens se taillent la part du lion dans ce bilan qui couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars dernier. En ce sens, l'orateur a indi-

## Une baisse de 10% des accidents de la route

Tout porte à croire que le renforcement des escadrons de sécurité durant les week-ends, les vacances et les occasions, commencent à porter leurs fruits sur le terrain dans la wilaya côtière de Jijel. Les chiffres avancés par les services du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Jijel, lors d'une conférence de presse, font état d'une baisse sensible de 10% des accidents de la route durant les trois premiers mois de l'année en cours. On apprendra, ainsi, que 9 personnes ont trouvé la mort sur les routes de Jijel et que 83 ont été blessées au cours de cette période. Quant au nombre des accidents corporels, il s'élève à 56 depuis le début de cette année, toujours

Dans un cadre «gagnant-gagnant»

# Les Etats-Unis prêts à assister l'Algérie dans le domaine agricole

■ Les Etats-Unis sont prêts à assister l'Algérie dans ses efforts pour accroître les productions agricoles dans le cadre de «l'approche gagnant-gagnant», a déclaré l'ambassadeur américain à Alger, M<sup>me</sup> Joan A. Polaschik.

Par Hatel D.

«Les Etats-Unis sont prêts à assister l'Algérie dans ses efforts pour accroître les productions agricoles, notamment la transformation du lait, fabrication du matériel agricole et les techniques de production animale», a affirmé M<sup>me</sup> Polaschik à l'ouverture, à Alger, d'un atelier sur la sécurité alimentaire. Le bureau des affaires de l'ambassade peut également aider à «établir des relations entre les organisations et entreprises américaines spécialisées et l'Algérie dans ce domaine» ainsi qu'en ce qui concerne «le transfert de technologie», ce qui constitue la «clé de l'approche gagnant-gagnant», a-t-elle souligné. Les participants à cet atelier, qui s'étalera sur



deux jours, dont des experts algériens et américains, doivent notamment se pencher sur les moyens permettant de mieux protéger les chaînes alimentaires des contaminations. Prévenir les contaminations accidentelles est

«crucial pour assurer l'accès, la disponibilité, la qualité et la stabilité de l'alimentation», a souligné le directeur des services vétérinaires auprès du ministère de l'Agriculture, Abdelkrim Boughanem. M. Boughanem a

également évoqué le risque des «contaminations volontaires sinon criminelles», estimant que les chaînes spécialisées en agro-alimentaire ne tiennent pas compte de ces facteurs polluants. A ce propos, il a fait

remarquer que les systèmes mis en place, à savoir «les HACCP (système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs à la sécurité alimentaire) détectent uniquement les dangers et les défaillances non intentionnels», ajoutant que cette lacune pourrait causer «des dégâts d'ordre sanitaire et économique». Pour l'heure, l'Algérie, contrairement à d'autres pays, «n'a pas enregistré fort heureusement de cas de contaminations par quelque agent ou poison susceptible de causer une maladie ou affection», a-t-il assuré. Pour lutter contre ces risques, «il faut prévenir», a-t-il insisté, en préconisant que «la gendarmerie, la police, les douanes et le ministère de la Santé» soient associés aux efforts visant à identifier les risques et les combattre.

H. D./APS

Corée du Sud

## L'Algérie prend part au 7<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau

La 7<sup>e</sup> édition du Forum mondial de l'eau s'est ouverte dimanche dans les deux villes sud-coréennes de Daegu et de Gyeongju avec la participation de l'Algérie, sous le slogan «De l'eau pour notre avenir». Principal événement international lié aux questions et enjeux de l'eau, ce forum enregistre la participation des représentants officiels de plus de 170 pays ainsi que d'institutions régionales et internationales, des professionnels, des scientifiques, des organisations non gouvernementales (ONG) et des représentants de la société

### Djezzy partenaire officiel du Forum ITN Emploi

DJEZZY, leader de la téléphonie mobile en Algérie est partenaire officiel de la 3<sup>e</sup> édition du Forum ITN Emploi, qui a ouvert ses portes hier, pour une période de 2 jours (11 & 12 avril 2015), à l'Espace Charenton, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Organisé pour la première fois en France en mars 2014 (Paris) puis en novembre 2014 (Lyon), ce forum, tenu cette année sous le haut patronage du ministère de la Jeunesse, a pour objectif d'être le point de rencontre entre les recruteurs et la diaspora algérienne à la recherche d'une opportunité professionnelle en Algérie. Cette édition sera enrichie d'un «espace création d'entreprise» afin de répondre aux interrogations des porteurs de projets souhaitant investir en Algérie, avec la présence d'experts et des témoignages d'entrepreneurs ayant tenté l'aventure.

Communiqué

civile. L'Algérie est représentée par une délégation conduite par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. La participation de l'Algérie à ce forum s'inscrit dans l'objectif de présenter l'expérience menée par le pays pour mettre fin au spectre du stress hydrique et les progrès réalisés en matière de sécurisation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à travers les barrages, les transferts, le dessalement d'eau de mer, épuration des eaux usées et réutilisation des eaux épurées dans l'agriculture. Il s'agit aussi pour la délégation algérienne d'améliorer l'efficacité de la politique publique de l'eau à travers les échanges d'expériences dans ce domaine et, également, de se solidariser avec les pays qui souffrent encore des problèmes de l'eau et d'assainissement, expliquent à l'APS des membres de la délégation. Cette

manifestation internationale a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs du secteur pour débattre des questions liées à l'eau dans toutes ses dimensions, de formuler des propositions concrètes et de susciter un engagement politique réel et durable en faveur de l'eau, explique-t-on. La 7<sup>e</sup> édition de ce forum a pour nouveauté l'organisation de sessions dédiées à la mise en place de solutions à travers des feuilles de route. Ainsi, le programme de cette rencontre planétaire, organisée en collaboration avec le Conseil mondial de l'eau (CME), s'articule autour de quatre grands axes : les processus de travail, l'exposition mondiale, le forum citoyen et le grand prix mondial pour l'eau destiné à récompenser l'innovation technologique, institutionnelle et financière. Concernant les processus de travail, ils comprennent un

processus politique structuré en trois niveaux (ministériels, parlementaires et autorités locales et régionales), un processus régional organisé en six zones géographiques (Asie-Pacifique, Afrique, Amérique, Europe, Monde arabe, Méditerranée) et un processus thématique axé sur des aspects liés à la sécurité de la ressource, le développement durable et les mécanismes de mise en œuvre. Pour ce qui concerne l'exposition mondiale, elle constitue un espace dans lequel les gouvernements, les organisations internationales, les institutions liées à l'eau, les ONG, les universités et centres de recherche prennent part à la promotion de leurs activités et la présentation de leurs technologies, produits et services. De même, une zone d'exposition spéciale est prévue pour présenter l'avenir de l'industrie de l'eau. En outre, le

forum citoyen constitue un espace de discussion et de sensibilisation sur les problématiques liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers le monde. Le Forum mondial de l'eau est organisé une fois tous les trois ans depuis 1997 par le CME en partenariat avec le pays hôte. Il s'inscrit dans le processus de collaboration mondiale sur les problématiques liées à l'eau en offrant aux politiciens et décideurs un espace universel de débat et de contributions d'experts. Les précédentes éditions de cette manifestation se sont déroulées respectivement à Marrakech (Maroc, 1997), La Haye (Pays-Bas, 2000), le Japon (2003), Mexico (Mexique, 2006), Istanbul (Turquie, 2009) et Marseille (France, 2012).

Kamel L./APS

Port d'Alger

## Accostage et déchargement «normal» des tankers

Les opérations d'accostage et de déchargement de carburants des pétroliers se déroulent «normalement et sans aucune perturbation» au port d'Alger depuis le 8 avril dernier, a indiqué dimanche l'entreprise portuaire d'Alger (Epal). L'Epal a souligné dans un communiqué qu'en dépit des mauvaises conditions «météo» annoncées par un BMS de l'Office national de la météorologie (ONM) pour trois jours à compter du 5 avril, les deux «tankers» qui avaient été mis en rade par mesure de sécurité ont été autorisés à accoster de nouveau au port d'Alger «à titre exceptionnel et prioritaire et malgré les conditions météorologiques difficiles». Sur la base du bulletin météorologique spécial de l'ONM reçu le 5 avril par l'Epal «et qui fait état de l'arrivée d'une grande tempête de force 8 (35 à 45 nœuds), avec des vents violents de Nord-Est et Est pour une durée de 3 jours, le port

d'Alger a mis en exécution les mesures urgentes et nécessaires pour protéger les personnes et les biens», indique le communiqué de l'entreprise. La cellule de crise installée à cette occasion au niveau du port d'Alger, qui n'est «pas protégé des vents de Nord-Est et Est, a décidé de faire sortir tous les navires, y compris les deux pétroliers, amarrés au niveau des quais exposés au ressac et aux vents violents, et remis en rade le 6 avril dernier, pour leur sécurité», précise-t-on. Les deux pétroliers transportant du carburant ont été autorisés à partir de mercredi 8 avril «à titre exceptionnel et prioritaire et malgré les conditions météorologiques difficiles, à accoster en vue de leur déchargement», ajoute l'Epal. Le déchargement des deux tankers par pompage s'est effectué en 24 heures. Un des deux pétroliers actuellement en route vers Béjaïa, la Kandava, battant pavillon des Iles Marshall, a

«accosté de nuit malgré les règles de sécurité interdisant les opérations de nuit, lorsqu'il s'agit des pétroliers», précise l'Epal, selon laquelle «cette action a été réalisée dans le souci de permettre la reprise des opérations de déchargement, mais tout en respectant la réglementation en vigueur». Depuis, les opérations se poursuivent normalement au port d'Alger, ajoute-t-on de même source. Une forte tension sur les carburants a été enregistrée en fin de semaine dans le centre du pays, en particulier dans les wilaya de Blida et Alger. Selon le P-DG de Naftal, «les approvisionnements se font normalement, la production au niveau des raffineries fonctionne correctement, le mouvement de transport par camions, bateaux, pipelines et trains est normal (...)». «Il n'y a donc pas lieu de craindre de ne pas trouver de carburant», a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS.

Yanis F.

## Tébessa

# Le pôle touristique de Bekkaria lancé en travaux cette année

La ville de Tébessa, l'antique Théveste, est notamment connue pour ses vestiges romains qui constituent l'ancienne enceinte byzantine qui ceinture l'agglomération et l'arc de triomphe près d'un temple dédié à Minerve (début du III<sup>e</sup> siècle).

Par Salem K./APS

Les travaux d'aménagement du pôle touristique de Bekkaria (30 km à l'est de Tébessa) seront lancés «*courant 2015*», a indiqué le directeur du tourisme, Kamel Tighaza, samedi à l'APS. L'opération prévoit l'implantation de nombreux équipements de loisirs, de divertissement et de tourisme ainsi que des infrastructures de services, à l'image de banques, d'agences de voyages et de lignes de transport, ainsi que des logements de type rural dont l'architecture «*spécifique*» sera inspirée du patrimoine bâti de cette région de l'extrême-est du pays, a ajouté le même responsable. Le complexe projeté



sur ce pôle dotera la région d'un «*espace attractif qui n'aura rien à envier aux plus grands complexes touristiques*», a estimé M.Tighaza, soulignant que le pôle est destiné à «*renforcer la dimension touristique de la wilaya de Tébessa, célèbre pour ses vestiges de la civilisation atérienne vieille de plus de 10 000 ans, et pour ses vestiges romains et byzantins*». La ville de Tébessa, l'antique Théveste, est notamment connue pour ses vestiges romains qui constituent, ainsi que l'ancienne enceinte byzantine qui ceinture l'agglomération et l'arc de triomphe près d'un temple dédié à Minerve (début du III<sup>e</sup> siècle), les principaux attraits de l'agglomération.

S. K./APS

## Formation professionnelle à M'sila

## Trois nouvelles structures bientôt réceptionnées

Trois nouveaux centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), en réalisation à El Hamel, Boussaâda et Maâdid (M'sila) offrant au total 900 postes pédagogiques seront réceptionnés «*avant fin 2015*», a-t-on appris, dimanche, auprès de la wilaya.

Ces infrastructures qui dispenseront une formation dans les modes résidentiel et d'apprentissage, permettront à la wilaya de M'sila d'augmenter son offre de formation pour la

porter à quelque 7 000 postes, a-t-on précisé de même source. La construction et l'équipement de ces nouveaux CFPA qui ont nécessité un investissement public de plus d'un milliard de dinars s'inscrivent dans le cadre de la stratégie visant à rapprocher les structures de formation des jeunes soucieux d'apprendre un métier, ont encore indiqué les services de la wilaya. La même source a également fait savoir que le secteur de la formation profes-

sionnelle s'attèle à mettre en place des spécialités adaptées à la région et demandées sur le marché local de l'emploi, à l'image de la plâtrerie, de la maçonnerie et de la plomberie-sanitaire. La wilaya de M'sila compte à l'heure actuelle, en matière d'infrastructures, 19 CFPA et 2 Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) à M'sila et Boussaâda, pour une capacité d'accueil de 6 000 places pédagogiques.

Ali O.

## Tlemcen

## Une journée sans voitures crée l'événement

Une journée sans voitures à laquelle a appelé samedi l'association de protection et de sauvegarde de l'environnement de la wilaya de Tlemcen (APSEWIT) sous le slogan «*Respirer un bol d'air sain*» a créé l'événement dans la ville des Zianides.

Un défilé auquel ont participé des cyclistes, des cochets (de calèches), des cavaliers et des femmes drapées de leurs haïks a pris le départ de la grande poste de Tlemcen sillonnant le boulevard colonel Loffi et la rue de l'Indépendance. Suivi par des centaines de personnes, le défilé a également fait le tour de la place

centrale de Tlemcen. Des fleuristes et autres artisans spécialisés en habit traditionnel ont été aussi de la partie. Des chapiteaux ont été réservés aux associations activant dans le domaine de la protection du patrimoine dont «*Santé Sidi El Houari*» d'Oran, «*El Assala*» et l'ASPEWIT, ainsi que d'autres services de l'environnement et des forêts et de la sûreté de Tlemcen qui ont tenté, chacun dans son domaine, de sensibiliser les citoyens présents en force sur l'importance de la protection de l'environnement.

De son côté, le président de l'ASPEWIT, Bouayed Morsli a sou-

ligné que cette manifestation vise à sensibiliser le large public sur les questions liées à la pollution de l'air découlant essentiellement des opérations de combustion du carburant, notamment ses effets et ses répercussions sur l'environnement. «*Cette journée sans voitures ne vise pas seulement la lutte contre la pollution atmosphérique, mais aussi la pollution sonore*», a-t-il déclaré.

Des citoyens, ayant adhéré spontanément à l'événement, ont exprimé leur souhait que ce genre de manifestations se répète régulièrement afin d'atténuer les problèmes de pollution et de circula-

tion automobile qui prennent une grande ampleur dans la wilaya de Tlemcen. Le parc automobile, en augmentation continue, crée à longueur de semaine de grands embouteillages, en dépit de la mise en œuvre du nouveau plan de circulation, a-t-on indiqué.

La radio de Tlemcen a, quant à elle, installé un studio en plein centre-ville afin d'émettre, tout au long de la journée, des émissions spécialisées abordant les problèmes de la circulation routière et les questions de l'environnement, dans la perspective de contribuer à la sensibilisation de la population.

Said F.

## Mascara

## Réception à venir de cinq projets de dédoublement de routes

Cinq projets de dédoublement de routes à Mascara seront réceptionnés avant la fin du semestre en cours, a-t-on appris samedi du directeur de l'urbanisme et la construction de la wilaya.

Ces projets sectoriels de l'année dernière, dotés d'une enveloppe de 900 millions DA dans le cadre de la restructuration du tissu urbain de la ville, viendront mettre un terme aux points noirs affectant la circulation automobile dans la wilaya, a indiqué à l'APS Souane Chaabane.

Parmi ces projets, il a cité le dédoublement de la route de haï «*Trig El Oued*» sur deux kilomètres dont les travaux ont été achevés en attendant la réception des travaux d'aménagement total «*avant la fin du premier semestre 2015*», selon la même source.

Un autre projet de dédoublement de la route entre le centre-ville et la commune de Mamounia (1 km) prévoit la réalisation d'un réseau d'assainissement et un autre d'eau potable. Cet axe routier permettra l'aménagement du

nouveau plan d'occupation du sol (POS), qui accueillera 2 400 logements et des édifices publics dont les travaux de construction de 900 logements, confiés à une société chinoise, ont été lancés.

La livraison de l'aménagement externe du dédoublement du chemin de Sidi Abdelkader Bendjebbar est, de son côté, attendue après l'achèvement des travaux de la route sur 2,2 km et le lancement des travaux de dédoublement de la route de haï Sidi Boussekrine, du boulevard

Zeidour jusqu'au centre-ville. Par ailleurs, les travaux de bitumage de la double voie à la cité «*La gare*» sur 2,5 km seront entamés pour faciliter la circulation automobile dans le centre-ville et dégager des assiettes foncières pour la réalisation de 1 500 logements AADL et des équipements publics. Cette opération porte sur le renouvellement des réseaux de drainage des eaux usées, d'AEP et la pose d'un réseau d'éclairage public.

H. Y.

Assainissement dans la wilaya de Batna

## Le taux de couverture atteindra les 90 % en 2015

LE TAUX de couverture de la wilaya de Batna par le réseau d'assainissement atteindra les 90 % «*d'ici à la fin de l'année en cours*», a affirmé samedi le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri. Les travaux «*se poursuivent pour parachever le raccordement de plusieurs localités enclavées au réseau d'assainissement, moyennant un investissement public de 200 millions de dinars*», a indiqué à l'APS le même responsable.

Le taux de raccordement à ce réseau est passé de 87 % en 2013 à 88 % en 2014, a-t-il relevé, soulignant «*l'importance de ces opérations dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens*».

La réalisation d'un réseau d'assainissement de 4 265 m dans plusieurs quartiers de la commune de Barika, l'extension et la rénovation de ce même réseau dans 10 communes enclavées dont El Hassi, Timgad, Qued Taga, Chemora, Tkout et Ghassira, figurent parmi les opérations menées dans ce cadre durant l'année 2014, a rappelé M. Chebri. Le directeur des ressources en eau de la wilaya de Batna a également

souligné que des efforts sont déployés par son secteur pour l'élimination des fosses septiques dans les régions éloignées afin d'éviter l'apparition de maladies à transmission hydrique.

Dali Y.

## Ain Témouchent Tremblement de terre de 3,4

UN TREMBLEMENT de terre d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu dimanche à 01h 55 (heure locale)

dans la wilaya de Ain Témouchent, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 34 km au nord-ouest de Bouzedjar, dans la wilaya de Ain Témouchent (en mer), a précisé la même source.

R. R.



– Manœuvres empêchant la décolonisation au Sahara occidental –

## Le Polisario condamne les tactiques «dilatoires» du Maroc

*Le Front Polisario a condamné l'obstruction et les tactiques «dilatoires» auxquelles le Maroc a eu recours pour empêcher tout progrès dans le processus mené sous les auspices des Nations unies et appelle le secrétaire général et le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer «pleinement» leurs responsabilités face au «statu quo intenable et à l'intransigeance de l'occupant marocain».*

Par Ali O. / APS

Dans une déclaration faite à la presse samedi à New York, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, a indiqué que le Front Polisario «réitère sa volonté de poursuivre les négociations directes avec le royaume du Maroc sous les auspices de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU et d'assumer les responsabilités qui lui incombent afin que la mission de la Minurso remplisse son mandat qui est d'organiser et de superviser un référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental pour choisir entre l'indépendance ou l'intégration».

Tout en affirmant que «l'immobilisme n'est pas de mise quand la paix est mise à rude épreuve», M. Boukhari a fait observer que le Front Polisario «a pris note du rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental en date du 10 avril 2015», précisant qu'«en dépit de ses ambiguïtés et insuffisances sur des questions spécifiques, il (le rapport) réitère dans ses recommandations et observations les principes fondamentaux régissant les efforts déployés par l'ONU pour résoudre un conflit de décolonisation sur la base des exigences sans équivoque et indéniabiles du droit international».

Le Front Polisario «prend note» également de «l'importance que le secrétaire général de l'ONU a de nouveau accordé pour la protection des droits humains au Sahara occidental,



PH. : DR

«systématiquement violés par les forces d'occupation marocaines et le rôle impartial et indépendant que doivent jouer les mécanismes d'observation et de suivi des Nations unies».

Le Front Polisario réitère, par la même occasion, «sa détermination à coopérer avec ces mécanismes et continuera à demander pour que la Minurso, à l'instar de toutes les missions de maintien de la paix dans le monde, soit en charge de la surveillance des droits humains dans le territoire non autonome du Sahara occidental». Le Front Polisario «soutient aussi l'appel contenu dans le rapport au sujet

de la nécessité de respecter la légalité internationale concernant l'exploitation des ressources naturelles d'un territoire non autonome conformément à l'article 73 de la charte des Nations unies».

Il souligne, en outre, l'importance du rôle de l'Union africaine, estimant que ce rôle «a été réaffirmé dans les récentes décisions prises par le Conseil de paix et sécurité, officiellement communiquées au secrétaire général et au Conseil de sécurité de l'ONU».

«Ignorer ou obstruer les initiatives que prend l'UA pour contribuer au parachèvement de la

décolonisation de la dernière colonie d'Afrique, serait une grave erreur que l'ONU se doit d'éviter», a récommandé le représentant du Front Polisario.

Le Front Polisario «partage l'appréciation du secrétaire général selon laquelle rien ne peut justifier le maintien du statu quo, 40 ans depuis le début du conflit et huit ans après la soumission des deux parties de leurs propositions de solution», soulignant que «la stabilité et la sécurité régionales exigent une solution du conflit garantissant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

A. O. / APS

### Sahara occidental / ONU

## Le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont un rôle «décisif»

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé que le Conseil de sécurité et la communauté internationale pouvaient jouer un rôle «décisif» dans le règlement du conflit du Sahara occidental.

Dans un rapport sur le Sahara occidental transmis vendredi au Conseil de sécurité, M. Ban Ki-moon s'est dit «convaincu» que «le Conseil de sécurité et la communauté internationale peuvent jouer un rôle décisif dans le règlement du conflit du Sahara occidental», a rapporté samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

«Il est important que le Conseil de sécurité, les parties au conflit et les pays voisins appuient la mission de l'envoyé spécial pour le Sahara occidental, Christopher Ross, en cette conjoncture pour faire avancer le processus de négociations», a souligné le secrétaire général de l'ONU.

Le responsable onusien a également appelé les parties au conflit (Maroc et Front Polisario) «à redoubler d'efforts pour négocier une solution politique juste et équitable qui garantit au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, conformément à la Charte et aux mécanismes de l'ONU».

«Aucune avancée n'a été enregistrée dans le règlement du conflit du Sahara occidental, ni dans les négociations depuis le rapport de 2014», a déploré Ban Ki-moon, affirmant que «40 ans après le début de ce conflit (...) rien ne justifie le maintien du statu quo».

Il a, en outre, souligné que «la frustration croissante parmi les Sahraouis et l'expansion des réseaux criminels et extrémistes dans la région Sahel-Sahara présentent des risques accrus pour la stabilité et la sécurité de la région», relevant que le règlement de la question sahraouie «diminuerait ces

risques». Le responsable onusien a appelé la communauté internationale «à intensifier les aides au profit des réfugiés sahraouis» et à en faire une priorité, «notamment ce qui a trait aux denrées alimentaires, aux soins et à l'eau».

Il s'est par ailleurs dit «convaincu» que toute avancée réalisée par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme au Sahara occidental est de nature à créer «un climat favorable aux négociations entre les deux parties».

Dans son rapport, le secrétaire général de l'ONU note «un intérêt croissant» pour les richesses naturelles du Sahara occidental, appelant tous les acteurs «à respecter les intérêts de la population sahraouie lorsqu'il s'agit des ressources naturelles de ce territoire».

Mondji T.

## Rapatriement des ressortissants au Yémen Tunisie, Maroc et Mauritanie félicitent l'Algérie

**40 RESSORTISSANTS** tunisiens, 160 Algériens, huit Mauritanais, trois Marocains et un Palestinien ont été rapatriés, samedi 04 avril 2015, du Yémen par les autorités algériennes dans un avion de la compagnie Air Algérie et ce, suite à la situation périlleuse et catastrophique que traverse le pays en ce moment. Rappelons que les affrontements armés ont fait de nombreuses victimes parmi les civils au Yémen. Les rescapés ont été accueillis, samedi soir à l'aéroport Houari-Boumediène, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Un geste héroïque qui a été félicité par les autorités yémennaises et les médias marocains. «Jeudi dernier, le ministre des Affaires étrangères, Taieb Baccouche, avait déclaré à la presse que les frères algériens ont accepté d'envoyer un avion au Yémen pour rapatrier les ressortissants algériens et tunisiens, en coordination avec les autorités saoudiennes». Par ailleurs le site marocain Yabladî écrit : «Grâce à une intervention algérienne, une Marocaine et ses deux enfants ont pu échapper à la guerre au Yémen». La ministre déléguée auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritanais de l'étranger, M<sup>me</sup> Khadijetou M'barek Fall, en compagnie de l'ambassadeur de Mauritanie au Yémen et celui de l'Algérie en Mauritanie, a remercié les autorités algériennes pour les efforts qu'elles ont déployés pour transporter le groupe.

Hani Y.

## Tunisie Aucun accord entre le syndicat de l'enseignement de base et le ministère

**AUCUN ACCORD** n'a été trouvé samedi entre le syndicat général de l'enseignement de base et le ministère de tutelle au terme de négociations entamées depuis vendredi. Dans une déclaration à l'agence TAP, Mastouri Gammoudi, secrétaire général du syndicat a annoncé le maintien de la grève générale des enseignants de base, prévue mercredi 15 avril, «au cas où le ministère de l'Éducation n'acceptait pas de satisfaire leurs revendications», a-t-il dit. La commission sectorielle décidera le cas échéant d'autres mesures d'escalade, a encore noté le responsable syndicaliste. Les revendications des instituteurs, dont le nombre est estimé à 63 000, concernent notamment l'octroi de primes spécifiques, les augmentations salariales et l'avancement professionnel.

Ghani T.



Cuba-USA

# Barack Obama et Raul Castro enterrent leur guerre froide

■ Face-à-face historique avec Raul Castro, jeu du chat et de la souris avec Nicolás Maduro : Barack Obama a ouvert lors du Sommet des Amériques de Panama une nouvelle ère dans les relations souvent troublées entre son pays et l'Amérique latine.

Par Ali O.

Dans la foulée de l'annonce de leur rapprochement mi-décembre, les présidents américain et cubain ont d'abord entermé les derniers vestiges de la guerre froide avec une rencontre pleine de cordialité qui n'avait pas connu de précédent depuis 1956 entre des chefs d'État des deux pays. C'était trois ans avant la révolution castriste qui allait faire basculer Washington et La Havane dans un antagonisme radical. À cette époque, l'actuel président américain, 53 ans, n'était pas encore né.

«Le changement de politique envers Cuba marque un avant et un après dans l'hémisphère. Le fait que le président Castro et moi soyons assis ici aujourd'hui représente un événement historique», a déclaré Obama dans son discours devant une trentaine de chefs d'État. Cette rencontre a aussi marqué le grand retour de Cuba au sein des grand-messes américaines, dont La Havane était écartée depuis leur création en 1994. Un événement qui aura ses conséquences dans les relations continentales, même si les désaccords restent nombreux entre les deux vieux ennemis.

«Cette rencontre était incroyablement importante. Elle a tout le potentiel pour faire bouger des lignes fondamentales pour l'amélioration des relations» entre les deux hémisphères, relève Joy Olson, du groupe de réflexion



Bureau de Washington sur l'Amérique latine (WOLA).

Selon Barack Obama, le rapprochement entre Washington et La Havane marque «un tournant» pour les Amériques. «Les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine sont différentes à partir de maintenant», abonde Santiago Canton, responsable du Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'homme. «Le fantôme de Cuba était présent dans toutes les rela-

tions bilatérales et multilatérales entre les États-Unis et l'Amérique latine. Et à partir de maintenant ce fantôme a disparu», explique l'expert, tout en espérant qu'il ne sera pas remplacé par un autre. «Souhaitons que ce ne sera pas le Venezuela», dit l'expert. Le dossier vénézuélien faisait planer une menace sur ce sommet, mais le président Obama s'est aussi efforcé de le désamorcer.

Constatant la mobilisation de nombreux pays latino-américains

derrière Caracas au moment de la prise de sanctions par Washington, assorties d'une maladroite qualification de «menace pour la sécurité» des États-Unis, Barack Obama a su limiter les dégâts pendant ces 48 heures panaméennes. Après avoir dépêché cette semaine un envoyé spécial auprès de Maduro, il a tout fait pour ne pas trop s'exposer aux critiques devant les autres chefs d'État. Vendredi, il a d'abord assuré que le Venezuela

ne représentait pas vraiment de menace pour la sécurité de son pays. Et samedi, il s'est judicieusement éclipsé de la table ronde avant le discours du président vénézuélien, qui avait annoncé son intention de faire un «coup» médiatique en lui remettant une pétition d'une dizaine de millions de signatures contre ce décret.

Ensuite, M. Obama a pu s'entretenir en coulisse avec M. Maduro pour un échange inédit au cours duquel il a assuré que l'intérêt des États-Unis «n'est pas de menacer le Venezuela mais de soutenir la démocratie, la stabilité et la prospérité au Venezuela et dans la région», selon la Maison-Blanche. «Quand il y a un dialogue, c'est toujours une bonne chose», estime Joy Olson, même si le discours de Maduro illustre le fait que «le conflit avec les États-Unis est une solution facile pour détourner l'attention d'autres graves problèmes au Venezuela».

Avec ce sommet, M. Obama s'est donc offert un nouveau départ, mais les experts jugent que beaucoup reste à faire pour reconquérir une place privilégiée dans l'ancien pré carré américain. «L'histoire de l'Amérique latine ne se retourne pas en une rencontre, comme l'illustrent les discours de Maduro et de la présidente argentine Cristina Kirchner», explique encore M<sup>me</sup> Olson. Selon elle, ce sommet ne portera ses fruits qu'au prix d'«un effort prolongé» de la diplomatie américaine.

A. O.



## Points chauds

Candidature

Par Fouzia Mahmoudi

Si presque personne ne doute des intentions de Hillary Clinton de se présenter à la course à l'investiture Démocrate pour la présidentielle de 2016, l'ancienne secrétaire d'État n'a jamais publiquement énoncé ses ambitions. Battue lors de la primaire de 2008 par Barack Obama, l'ex-Première Dame, qui fêtera ses 68 ans à la fin de cette année, sait que la prochaine élection présidentielle est sa dernière chance de ravir la Maison-Blanche. Le président Barack Obama qui était d'ailleurs son adversaire en 2008 durant la primaire de leur parti puis son patron lorsqu'elle était secrétaire d'État semble être aujourd'hui l'un de ses plus fervents supporters et n'hésite pas à publiquement l'adober. Hillary Clinton ferait une «excellente» présidente des États-Unis, a en effet assuré cette semaine depuis le Panama Barack Obama, à la veille de l'annonce probable de la candidature de l'ex-Première dame dans la course à l'investiture démocrate pour la présidentielle de 2016. «Elle a été une formidable candidate en 2008. Elle a été un soutien formidable lors de l'élection présidentielle. Elle a été une secrétaire d'État exceptionnelle. C'est mon amie», a déclaré Obama. «Je pense qu'elle ferait une excellente présidente», a-t-il résumé. Dépourvue de toute fonction officielle depuis trois ans, elle domine pourtant la concurrence d'une manière encore plus écrasante qu'en 2008. La moyenne des intentions de vote mesurées depuis des semaines lui donne généralement une avance de 40 points par rapport à une poignée de candidats potentiels dont aucun, pour l'instant, n'a d'ailleurs osé franchir le pas. La polémique née le 2 mars, après la révélation par le *New York Times* d'un usage exclusif d'une adresse et d'un serveur personnels pour sa correspondance électronique pendant ses quatre années passées à Foggy Bottom, le quartier de Washington où est installé le département d'État, n'a pas remis en cause, pour l'instant, ce statut. Surtout, pour le moment elle ne semble avoir aucun concurrent sérieux qui pourrait, à l'instar de Barack Obama en 2008, se mettre cette fois-ci entre elle et l'investiture démocrate. Ensuite si elle est choisie pour représenter son parti, il lui restera évidemment à vaincre le candidat investi par le Parti républicain, pour espérer enfin entrer en maitre à la Maison-Blanche.

F. M.

## Génocide arménien

### La Turquie convoque le représentant du Vatican

Hier, dans le cadre solennel de la basilique Saint-Pierre de Rome, le souverain pontife a utilisé publiquement pour la première fois le terme hautement symbolique de «génocide» pour qualifier le massacre des Arméniens perpétré il y a cent ans. Sans surprise, la réaction de la Turquie ne s'est guère fait attendre : Ankara a convoqué à la mi-journée l'ambassadeur du Vatican pour évoquer la question.

«Au siècle dernier, notre famille humaine a traversé trois tragédies massives et sans précédent. La première, qui est largement considérée comme «le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle», a frappé votre peuple arménien», a déclaré le pape lors d'une messe prononcée pour le centenaire du génocide (1915-1917) à l'invitation de l'Église catholique arménienne, citant un document signé par son prédécesseur Jean Paul II en 2001. «Occulter ou nier le mal, c'est laisser une blessure ouverte saigner sans la panser», a-t-il expliqué en ouvrant la cérémonie, en présence du président arménien Serge Sarkissian et du patriarche Nersès Bedros XIX des Arméniens catholiques. Probablement informée par

avance des intentions de François, l'ambassade turque au Saint-Siège a annulé une conférence de presse prévue hier. Même si Jean Paul II avait déjà utilisé à l'écrit le terme «génocide» en 2001 dans une déclaration commune avec le patriarche arménien Karenin II, c'est la première fois qu'il est prononcé publiquement par un pontife. François, qui avait tissé en Argentine des liens étroits avec la communauté arménienne, l'avait toutefois utilisé plusieurs fois avant de devenir pape il y a deux ans, et même une fois en privé en juin 2013 en recevant au Vatican une délégation de l'Église arménienne.

Des propos qui avaient alors provoqué une vive réaction du gouvernement islamo-conservateur turc. «Ce que l'on attend du pape, c'est qu'il contribue à la paix dans le monde, avec toute la responsabilité de la place spirituelle qu'il occupe, pas qu'il ressorte des différends du passé», avait déclaré le ministre des Affaires étrangères turc, jugeant sa déclaration «inacceptable» et susceptible d'«affecter de façon irréparable les relations bilatérales» entre le Vatican et Ankara. Les Arméniens estiment que 1,5 million des leurs ont été

tués entre 1915 et 1917, à la fin de l'Empire ottoman. Nombre d'historiens et plus d'une vingtaine de pays, dont la France, l'Italie et la Russie, ont reconnu un génocide. La Turquie affirme pour sa part qu'il s'agissait d'une guerre civile dans laquelle de 300 000 à 500 000 Arméniens et autant de Turcs ont trouvé la mort. Le gouvernement turc a néanmoins fait quelques gestes de repentance, comme des condoléances présentées en 2014 par le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, aujourd'hui président de la Turquie, aux descendants des victimes.

A l'occasion de son voyage en Turquie, en novembre dernier, le pape François avait salué le geste d'Erdogan, qu'il avait qualifié de «main tendue» et appelé à la réconciliation. De son côté, l'Église apostolique arménienne a l'intention de canoniser collectivement, le 23 avril prochain, les victimes d'un massacre perpétré à l'initiative du gouvernement des «Jeunes Turcs» d'alors, qui fit plus d'un million et demi de morts dans les rangs de la population arménienne et d'autres minorités chrétiennes.





## Patrimoine aouessien

# Chants, danses et baroud au 1<sup>er</sup> Maoussem de Markounda

■ *Thakourt, Igoumen, Thoumlihat et Aghil Zouit, des jeux traditionnels parmi tant d'autres, ont volé la vedette et suscité engouement et curiosité chez les visiteurs qui ont pu découvrir des pratiques ancestrales faisant la fierté et la singularité de cette localité.*

Par Adila S.

Ouvert par un spectacle folklorique agrémenté de chants, de danses et de salves de baroud, le 1<sup>er</sup> Maoussem de Markounda, près de Taxlent (70 km de Batna), a créé samedi une grande animation dans cette petite localité rurale où de nombreux visiteurs ont afflué pour la circonstance,

constate-t-on.

Initié par la commune de Taxlent et l'Association Markounda pour la culture et les arts sous le thème «Tous pour la préservation du patrimoine culturel immatériel», le Maoussem, qui s'assigne pour objectif de faire redécouvrir les jeux traditionnels, a également été marqué par une riche exposition de produits du terroir, comme l'huile



d'olive et le miel, et de l'artisanat local. Thakourt, Igoumen, Thoumlihat et Aghil Zouit, des jeux traditionnels parmi tant d'autres, ont volé la vedette, suscité engouement et curiosité chez les visiteurs qui ont pu découvrir des pratiques ances-

trales faisant la fierté et la singularité de cette localité, et prouvant l'attachement profond de la population aux traditions.

L'amour que les habitants de Taxlent et de sa région vouent aux jeux traditionnels est une «longue histoire où l'art équestre

est toujours présent», affirme le président de l'Association Markounda pour la culture et les arts, Hamada Bensassi.

«Cet événement ambitionne de préserver les sports traditionnels et de développer les techniques propres à leur pratique, tout en contribuant à mettre en lumière les potentialités touristiques d'une région au riche patrimoine», souligne M. Bensassi.

Markounda est située au pied du mont Refaâ qui culmine à près de 2 200m d'altitude. Connue pour ses reliefs verdoyants et sa cédrerie plus que centenaire, ainsi que pour ses vestiges et ses modes d'irrigation romains, cette localité possède de nombreux atouts pouvant servir de tremplin à l'essor du tourisme, estiment ses habitants.

Adila S.

Edition des actes du 3<sup>e</sup> colloque international

## Mieux connaître Cheikh Fodil El Ourtilani

Les actes du 3<sup>e</sup> colloque international sur Cheikh Fodil El Ourtilani ont été édités en prévision de cette rencontre de trois jours dont l'ouverture est prévue mardi simultanément à Sétif et à Beni-Ourtilane, a indiqué le directeur de la culture, Zitouni Aribi, samedi à l'APS. Ces actes comprennent plus de 20 communications d'universitaires algériens, égyptiens, yéménites et irakiens, a souligné ce responsable, ajoutant que l'édition des conférences, dont les manuscrits sont parvenus de leurs auteurs, vient en exécution des

recommandations de la précédente édition du colloque.

L'édition 2015 du colloque sera axée autour de «la pensée de Fodil El Ourtilani et les savants de la région», son «action de mobilisation de l'opinion publique irakienne en faveur de la cause algérienne», et sa «vision du réformisme».

Messaoud Hassanine El Ourtilani, fils du penseur algérien, prononcera l'allocution d'ouverture de la rencontre qui donnera lieu à l'exposition d'ouvrages et de manuscrits

du Cheikh ainsi qu'à la distinction du moudjahid Abdelhafidh Amokrane et de membres de la famille Fodil El Ourtilani. Une cérémonie de recueillement devant la tombe du Cheikh (1906-1959), au cimetière des martyrs de Beni-Ourtilane où le défunt est enterré depuis 1987, sera organisée au second jour de la rencontre, avant le lancement des travaux de restauration de sa demeure pour en faire un haut lieu du tourisme culturel dans cette région du nord de Sétif.

Yanis T.

## Ouverture samedi à Alger

## Top départ pour l'Année internationale de la lumière

La manifestation «2015, Année internationale de la lumière», proclamée par l'organisation des Nations unies, a été officiellement inaugurée samedi à Alger lors d'une cérémonie officielle, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a relevé l'importance de cette manifestation internationale, soulignant à ce propos sa «coïncidence» en Algérie avec la célébration cette année de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe».

M. Mebarki a souligné à cette occasion l'importance qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'éducation, la science, les arts et la culture.

Il a également mis l'accent sur l'importance accordée en Algérie à l'optique qui, a-t-il dit, «est perceptible à travers le Programme national de la recherche relatif à ce domaine».

«Aujourd'hui, il est important de compléter ce dispositif académique par l'instauration d'une

culture scientifique visant à promouvoir la science et la connaissance dans la société», a enchaîné le ministre.

Evoquant le programme des manifestations concocté pour cette manifestation, il a indiqué que d'éminentes personnalités nationales et étrangères, versées dans ce domaine, donneront des conférences et animeront des débats au cours de colloques.

Pour sa part, la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (Unesco), s'est dite «heureuse» de marquer «l'Année de la lumière» en Algérie, affirmant que l'organisation qu'elle dirige, est mobilisée pour accompagner cette manifestation, proclamée par les Nations unies en décembre 2013. Par ailleurs, un documentaire retraçant le panorama des savants arabes et musulmans a été projeté, suivi par des conférences données par des chercheurs algériens et étrangers.

Dans l'esplanade du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, des expositions sont organisées, lesquelles montrent au grand public, très présent d'ailleurs, des équipements et des outils de recherche, anciens et modernes, utilisés dans les domaines de

l'astrologie et l'astronomie.

Un panel de chercheurs animera tout au long de cette manifestation, des conférences ayant trait à la lumière et l'optique.

### Bokova : «L'éducation et la science pour combattre l'obscurantisme»

La directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, a rappelé samedi à Alger la nécessité de «combattre l'obscurantisme et l'extrémisme» qui ont pris pour cible le patrimoine culturel de l'humanité, notamment en Irak.

S'exprimant à l'ouverture officielle des célébrations de l'«Année internationale de la lumière» (Ail 2015) en Algérie, la directrice de l'Unesco a appelé à combattre l'obscurantisme et l'extrémisme qui «prennent l'Islam et son image dans le monde en otage, brûlant les livres et détruisant le patrimoine culturel de l'humanité en Irak».

Evoquant la destruction de biens culturels en Irak par un «khalifat» autoproclamé, Irina Bokova a appelé les pays à «valoriser l'âge d'or des premiers khalifats de l'Islam», creuset du

savoir et de la culture, afin d'«opposer la lumière des sciences et de l'éducation, à l'obscurantisme de l'ignorance».

Au début du mois de mars dernier, le site archéologique de Nimroud, au nord de l'Irak, a été détruit par ce groupe terroriste qui avait quelques jours auparavant détruit des sculptures préislamiques au musée de Mossoul dans la même région.

Tout en réitérant la condamnation de biens archéologiques et culturels en Irak, qualifiée de «crime de guerre» par l'Organisation onusienne, Irina Bokova a rappelé que l'Ail 2015 coïncide avec le millénaire de la parution du Traité d'optique du savant Ibn El Haytham, «un pionnier» qui représente une autre image de l'Islam, a dit la directrice de l'Unesco.

L'année 2015 a été déclarée par l'Unesco «Année internationale de la lumière» pour sensibiliser à l'importance des applications scientifiques de cette énergie, face aux défis posés par l'éducation, le développement de l'agriculture, les progrès en matière de santé ainsi que par l'épuisement des ressources naturelles dans le monde.

Racim C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn-Khaldoun

Jusqu'au 19 avril :

Projection du film «Les portes du soleil : Algérie pour toujours» de Jean-Marc Minéo.

Galerie Asselah

Jusqu'au 16 avril :

Exposition de peinture par l'artiste Amel Benghezala.

Villa Abdelatif

Jusqu'au 18 avril :

Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.

Institut culturel italien

Jusqu'au 25 avril :

Exposition de costumes italiens du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 28 avril :

Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai.

Aïda Gallery (Dély-Ibrahim)

Jusqu'au 25 avril :

Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid.

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 14 avril :

Exposition d'arts plastiques par l'artiste Bedri Mohamed Zaghoul.

## Coup-franc direct



### Contradiction !

Par Anouar M.

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a eu un cafouillage inexplicable lors de sa dernière intervention devant la presse qui reste inexplicable. Ainsi, et d'une part il dira qu'il savait qu'il y aurait des jeux de coulisses mais qu'il souhaitait aller jusqu'au bout pour démasquer ce genre de procédés et de pratiques utilisés par l'instance africaine dans l'octroi de l'organisation de cette CAN 2017 mais d'autre part, il affirmera qu'il n'était pas au fait de ce qui allait se produire sinon il ne se serait pas rendu au Caire. Pis, Tahmi avouera que c'est la FAF qui a insisté pour présenter la candidature de l'Algérie pour organiser ce genre d'événement et que les autorités publiques n'ont fait qu'accompagner cette candidature. Comment espérer décrocher l'organisation d'un tel événement s'il n'y a pas une coordination entre les institutions concernées ? Pourquoi le ministre tente-t-il de se démarquer de cet échec et qui devrait être assumé par tout le monde. L'Algérie a échoué sur de nombreux plans, notamment dans le lobbying mais aussi dans la préparation des infrastructures adéquates et le fait d'imputer l'échec au président de la FAF, Mohamed Raouraoua ne changera rien à la situation. Il faudra donc se remettre au travail et penser à l'avenir et ne pas s'arrêter seulement à ce genre de constat.

A. M.

### Belgique

## Bensebaini et Lierse défaits

L'équipe du SK Lierse, où évolue le défenseur international olympique algérien, Ramy Bensebaini, s'est inclinée vendredi soir à domicile face au Cercle Bruges (1-0), lors de la 2<sup>e</sup> journée des play-offs 3, pour le maintien en championnat belge de première division. L'unique but de la partie a été inscrit par Kristof D'Haene à la 23<sup>e</sup> minute de jeu. Ramy Bensebaini (20 ans), qui a pris part à l'intégralité de la rencontre, vient d'être convoqué en sélection nationale olympique, dirigée par le technicien suisse Pierre André Schurmann. Il est le seul joueur des Olympiques évoluant à l'étranger. Lors de la première journée, la formation de Lierse est allée s'imposer à Bruges (3-2). La troisième journée se jouera vendredi prochain au stade Jan Breydel de Bruges. Les play-offs 3 comprennent les deux équipes les moins bien classées du



championnat belge (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>), pour s'affronter à cinq reprises en vue d'échapper à la relégation. L'équipe vainqueur des play-offs 3 dispute ensuite le tour final de division 2 qui, si elle le remporte, lui permet d'assurer son maintien en D 1. L'équipe perdante est automatiquement reléguée en division 2.



## Basket-ball/Division nationale «dames» Le GSP toujours invaincu

Le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, reste le seul club invaincu à l'issue du deuxième tournoi des play-offs du championnat d'Algérie de basket-ball, division nationale «dames», disputé vendredi et samedi à la salle du Caroubier (Alger). Les joueuses du GS Pétroliers ont remporté leur deux matches du week-end respectivement devant le MT Sétif (93-36) et EC El-Biar (113-51). Au classement les Pétroliers sont en tête avec 8 points, devant l'OC Alger et Hussein-Dey Marine avec 7 points. La deuxième phase du championnat se dispute sous forme de tournois regroupant six clubs, dont le premier au classement sera sacré champion d'Algérie de la saison 2014-2015, et représentera l'Algérie à la Coupe d'Afrique des clubs champions.

## Handball/AG ordinaire de la FAHB Adoption des bilans moral et financier

Les membres de l'assemblée générale de la FAHB, réunis samedi à Alger en session ordinaire, ont adopté les bilans moral et financier de l'exercice 2014. Sur les 106 membres que compte l'assemblée générale (AG), 73 étaient présents (quorum atteint) dont 58 ont voté «Oui» contre 0 «Non» et 0 abstention (certains membres ont quitté prématurément les travaux). L'AGO de l'instance fédérale s'est déroulée au siège du Comité olympique et sportif algérien à Ben Aknoun en présence du directeur des sports au ministère des Sports, Mohamed Djeraoui. Outre les bilans moral et financier de 2014, les présents ont adopté aussi le procès-verbal de l'AGO du 29 novembre dernier. Le commissaire aux comptes a présenté, lui, son rapport qui a été soumis à débat en raison de certains dossiers non encore régularisés. Le président de la FAHB, Saïd Bouamra, a présenté, de son côté, le bilan de la coupe d'Afrique des nations 2014 organisée à Alger et remportée par l'Algérie chez les messieurs et la Tunisie chez les dames. Quant au projet d'amendement des règlements généraux de la FAHB, le patron de l'instance fédérale a reporté l'adoption de ce chapitre, préférant laisser plus de temps aux membres de l'AG pour étudier le document.

## Finale Coupe d'Algérie

# RCA-MOB, pour un trophée historique

La finale de la Coupe d'Algérie de football sera inédite cette saison puisqu'elle opposera deux formations qui ne sont pas habituées à atteindre ce stade de la compétition.

Par Anouar M.

Ainsi et après le MOB qui avait arraché son ticket de la qualification en finale vendredi soir, c'était au tour du RC Arbaâ d'en faire de même et de la même manière, puisque la qualification est venue aussi aux tirs au but. Les gars de Larbaâ ont pu compter sur leur gardien de but, Fellah, qui est un habitué de ce genre de mission puisqu'il a déjà eu à qualifier le CRB en finale depuis quatre ans et avait même remporté le trophée avec ce club.

Ironie du sort, il faut savoir que les deux formations ont été créées depuis un bon bout de temps, soit en 2013, date de leur accession en Ligue 1. Que ce soit, le RCA ou le MOB, elles ont le même souhait : prendre ce trophée et garnir leur vitrine vierge de titres. Les Crabes réalisent une saison remarquable cette



Larbaâ et le MOB au paradis

année en décrochant une première place en Ligue 1 Mobilis qu'ils gardent farouchement et qu'ils ne comptent pas lâcher malgré la concurrence de l'ES Sétif qui souhaite aussi remporter ce championnat. Les dirigeants du MOB ont mis le paquet pour remporter un titre cette saison, que ce soit le championnat ou la Coupe, en témoigne la grosse prime que réservent ces derniers aux joueurs en cas de victoire finale et qui atteindrait les 120 millions de centimes. De son côté, le RC Arbaâ

souhaite aussi aller le plus loin possible dans cette compétition et décrocher le titre suprême, surtout que cela sera historique pour ce club dépendant de la ville de la périphérie de Blida. Le président, Djamel Amani en grand connaisseur pour avoir été joueur international et ancien agent de joueurs, a monté une équipe solide constituée de joueurs d'expérience et d'autres jeunes doués et pense donc qu'il est temps d'en récolter les fruits en remportant ce premier titre.

A. M.

## Une prime de 500 000 DA pour les Mobistes

La direction du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) a prévu une prime de 500 000 DA pour chaque joueur, après la qualification «historique» des Crabes pour la finale de la Coupe d'Algérie, décrochée samedi sur le terrain de l'ES Sétif (1-1, aux 6-5).

«Chaque joueur aura droit à une prime de 500 000 DA, amplement méritée, à la suite de cette belle qualification pour la finale. Les joueurs ont été vraiment héroïques, et cela est tout à leur honneur», a affirmé le président du

club béjaoui, Aboubakeur Ikhlef. Le MOB a créé la sensation en éliminant l'ESS chez elle, compositant ainsi son billet pour la finale de la 51<sup>e</sup> Coupe d'Algérie, qui se jouera probablement le vendredi 1<sup>er</sup> Mai au stade du 5-Juillet d'Alger. L'autre demi-finale RC Arbaâ-ASO Chlef se jouera samedi au stade Omar-Hamadi d'Alger (16h).

«Désormais, nous allons nous préparer pour la grande finale, et essayer de décrocher le trophée. Le rêve est permis. Concernant notre prochain

adversaire, je n'ai aucune préférence», a-t-il ajouté. Outre une place en finale de Dame Coupe, le MOB, est en course également pour le titre de championnat, dont il est leader, à une longueur de son poursuivant direct, l'ES Sétif.

«Nous allons rien lâcher, en jouant notre va-tout jusqu'au bout. Cette qualification pour la finale va donner des ailes aux joueurs afin de poursuivre leur chemin en championnat en toute sérénité», a-t-il conclu.

### Watford

## Guedioura s'illustre face à Millwall

Le milieu international algérien de Watford, Adlène Guedioura, a contribué samedi à la victoire de son équipe en déplacement face à Millwall (2-0) en match comptant pour la 42<sup>e</sup> journée du championnat anglais de deuxième division (Championship).

Très en verve ces derniers temps, Guedioura a marqué le second but de Watford (56'), après une ouverture du score signée Matej Vydra (26').

Le joueur algérien, qui a marqué le premier but avec Watford cette saison, s'est illustré avant cette rencontre, en distillant deux passes décisives lors des deux derniers matches, face à



Derby County (2-2) et Middlesbrough (2-0). Grâce à cette victoire, Watford qui aspire à retrouver la Premier

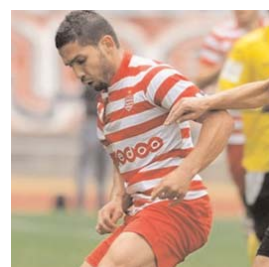
League dès la saison prochaine, pointe à la deuxième place avec 79 points, à une longueur d'AFC Bournemouth. Guedioura (29 ans) évolue à Watford à titre de prêt de Crystal Palace (Premier League). C'est la deuxième fois qu'il est prêt à cette formation cette saison puisqu'il avait déjà porté ses couleurs entre novembre et décembre derniers. Le milieu défensif algérien a été privé de la Coupe du monde de 2014 ainsi que de la Coupe d'Afrique de 2015. Il n'a pas été convoqué non plus aux deux précédents matches amicaux des Verts à Doha face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1).

### Club Africain

## Djabou décisif face à Hammam-Lif

Le milieu international algérien du Club africain, Abdelmoumène Djabou, s'est illustré samedi en inscrivant un des trois buts de son équipe, vainqueur sur le terrain du CS Hammam-Lif (3-0) en ouverture de la 24<sup>e</sup> journée du championnat tunisien de ligue 1 de football. Passeur décisif dans l'action de l'ouverture du score signée Saber Khelifa (12'), le joueur algérien a marqué le second but des clubistes (45'). Khelifa est revenu à la charge pour marquer le troisième but au temps additionnel (90+6). L'international algérien en est à sa 8<sup>e</sup> réalisation depuis le début de la saison, dont le classement

des buteurs est dominé par son compatriote Baghdad Bounedjah, rejoint par Saber Khelifa, avec 10 buts chacun. A la faveur de cette victoire, le Club Africain accapare provisoirement la tête du classement avec 49 points, en attendant le déroulement des matches de ses deux poursuivants prévus dimanche : l'ES Tunis (2', 46 pts) à domicile face au Stade tunisien, et l'ES Sahel (3', 45 pts) en déplacement face à l'AS Gabès. Convoqué en équipe nationale pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, Djabou n'a pas été retenu pour le stage des Verts effectué du 23 au 31 mars der-



nier au Qatar, ponctué par deux matches amicaux face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Feux de forêts

### Près de 18 000 incendies en 2014

Les unités de la Protection civile ont eu à intervenir, en 2014, pour lutter contre 17 853 incendies enregistrés à l'échelle nationale, détruisant quelque 14 868 hectares de forêts, a indiqué un communiqué de la Direction générale de ce corps d'intervention et de secours. Dressant le bilan de la saison estivale écoulée, à la veille du 2<sup>e</sup> regroupement régional des directeurs de la Protection civile, prévu dimanche à Tlemcen, le même document fait également état de la destruction de 9 802 ha de maquis et 17 118 autres ha de broussailles par des incendies. Les flammes ont également généré des dégâts à 8 000 hectares de récoltes et détruit 17 014 palmiers ainsi que 181 300 arbres fruitiers à l'échelle nationale. A titre préventif, 22 colonnes mobiles ont été mises sur pied dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêts et réparties au niveau des wilayas

classées à «risque élevé». Le même communiqué fait également état de 88 192 interventions au niveau de 317 plages autorisées à la baignade. 38 540 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, alors que 140 décès ont été enregistrés dont 94 au niveau des plages interdites à la baignade. De même source, on relève 104 décès par noyade dans les réserves d'eau. «Ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur à travers le territoire national, touche principalement des enfants. De nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation sur les dangers de cette pratique sont initiées tout le long de la saison estivale», souligne-t-on. Le 2<sup>e</sup> regroupement régional réunira, dimanche à Tlemcen, les directeurs de la Protection civile des 21 wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays. Il sera consacré à la préparation de la saison estivale 2015. (APS)

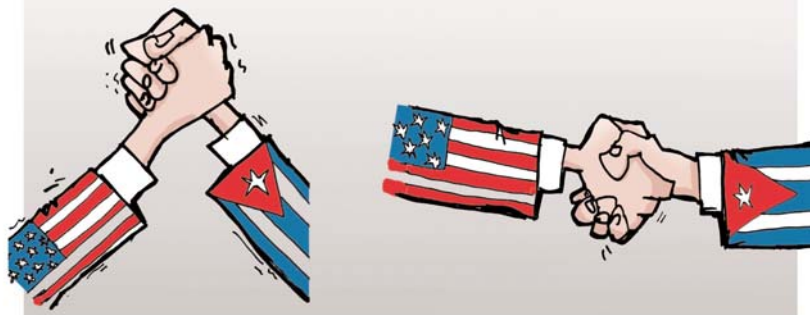
## Criminalité

### Démantèlement d'un réseau de vol de véhicules

Un réseau de vol de véhicules composé d'une dizaine de personnes a été démantelé, en début de semaine courante, par les éléments de la police judiciaire d'Aïn Témouchent qui ont récupéré 29 voitures volées, a-t-on appris dimanche de la Sûreté de wilaya. Agissant sur informations relatives aux activités douteuses du nommé B.K (37 ans), originaire d'Aïn Témouchent et présumé chef de ce réseau, les policiers ont réussi à l'arrêter et un de ses complices, en plus de l'identification du reste des membres de ce réseau, a indiqué le lieutenant Bellemou Zoheir, chargé de communication à la Sûreté de wilaya. L'enquête a révélé que le présumé auteur principal a contacté des agences de location de véhicules des wilayas de l'est du pays, auprès desquelles il a loué, sur contrat, des voitures pour une durée de six mois au profit de sociétés, tout en s'ac-

quittant des premiers montants, selon la même source. Une fois à Aïn Témouchent, il les revenait de tierces personnes réussissant même à obtenir les cartes grises des voitures des agences de location sous le prétexte de formaliser les dossiers de location, a-t-on ajouté. Le mis en cause a réussi même à embobiner une agence de location de voitures à Aïn Témouchent, a encore indiqué le lieutenant Bellemou Zoheir soulignant que la plus grande majorité de ces voitures volées étaient écoulées à Aïn Témouchent. L'enquête se poursuit pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire d'escroquerie et de vol et d'éventuelles autres complicités et les deux personnes arrêtées seront présentées, ce dimanche, devant le parquet d'Aïn Témouchent, selon la même source. R. N.

## POIGNÉE DE MAINS HISTORIQUE ENTRE BARACK OBAMA ET RAUL CASTRO



AVANT

APRÈS

Loumis

Djalou@hotmail.com

### Clôture hier du SALEM 2015 et remise des prix aux participants

## Les exposants plient bagages avant l'heure

■ La 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi «SALEM-2015» a été clôturée, hier à Alger. Outre la signature de conventions de partenariat et la remise d'attestations et des prix aux meilleurs participants, cet événement déplore le départ prématuré des participants.

Par Thinhinene Khouchi

Des visiteurs ont été nombreux à vouloir profiter de la dernière journée de la 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi «SALEM-2015». Des jeunes gens venus des quatre coins du pays se sont retrouvés devant les portes du Salon, au Palais des expositions, des Pins maritimes à Alger à attendre que les portes s'ouvrent. Malheureusement, à midi encore les portes sont restées fermées car une cérémonie de clôture de ce salon a été organisée ailleurs, ce qui a obligé les participants à quitter le salon pour participer à cette remise des prix, présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, en présence de membres du gouvernement.

Cette manifestation, placée sous le thème «La formation: clef pour l'accès à l'emploi», avait pour objectif de présenter et de

valoriser les dispositifs de promotion de l'emploi, de faire connaître le savoir-faire et les compétences des micro-entreprises.

S'informer des capacités et des possibilités de sous-traitance détenues par les micro-entreprises exposantes, susciter l'intérêt des visiteurs, notamment les jeunes en quête d'un parcours professionnel, tant à travers le salariat que l'entrepreneuriat et vulgariser les avantages accordés dans le cadre des dispositifs d'emploi, figuraient également parmi les objectifs de ce salon. «SALEM 2015», organisé par le ministère du Travail et de l'Emploi, représente aussi une opportunité de rencontre et d'échanges entre les jeunes bénéficiaires de ces dispositifs afin de présenter leurs entreprises et leurs produits et services, et de nouer des relations d'affaires entre eux et avec les différents opérateurs économiques. des organismes char-

gés de la mise en œuvre des dispositifs dédiés à la promotion de l'emploi et à la création de micro-entreprises (Ansej, Cnac et Anem) et des ministères concernés par la promotion de l'emploi et des jeunes ainsi que des chambres professionnelles qui ont pris part à ce salon.

Les différents partenaires associés à la création des micro-entreprises comme les banques, la Cnas, la Casnos, ainsi que les services des impôts, des douanes, et le Centre national du registre du commerce (CNRC), étaient également présents à cette manifestation. Des ateliers d'initiation sur l'entrepreneuriat et le parcours du promoteur en matière de création et gestion des micro-entreprises, sur les techniques de recherche d'emploi et sur les techniques d'élaboration d'un Curriculum vitae (CV) et lettres de motivation, ont été animés en marge du salon. T. K.

## Tizi Ouzou

### Arrestation de deux individus pour détention et commercialisation de munitions

Les éléments de la Brigade Mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de Boghni (35 km au sud de Tizi Ouzou) ont interpellé un individu pour détention et commercialisation de munitions de catégorie 5 sans autorisation des autorités habilitées, a indiqué, hier, la cellule de communication

de la Sûreté de wilaya dans un communiqué.

Selon les indications fournies par la même source, l'arrestation de l'individu âgé de 47 ans en question a été opérée la semaine écoulée à un barrage de contrôle routier alors qu'il était au volant de son véhicule, à bord

duquel une quantité de poudre destinée au remplissage de cartouches de fusil de chasse et leur vente, a été découverte.

Toujours selon la même source, la perquisition effectuée en son domicile a permis de découvrir un appareil et des ustensiles servant au rembourrage des

Cartouches de fusil de chasse, au montage et démontage des capsules, des cartouches pleines et des douilles de calibres 14 et 16, de la poudre explosive noire, et des produits sous forme de poudre de différents couleurs, qui ont été saisis. Un second mis en cause

dans cette affaire âgé de 44 ans chez qui la poudre et des cartouches ont été acquises, a été également arrêté. Déférés devant le parquet territorialement compétent de Draâ El-Mizan, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt. Hamid H.